

## **La FCCF salue le projet de réforme de la Loi sur les langues officielles, appelé à renforcer la langue et la culture françaises partout au Canada**

**Ottawa, le 19 février 2021** –La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) accueille très favorablement le dépôt, ce vendredi 19 février, d'un [document de réforme de la Loi sur les langues officielles](#) par la ministre Mélanie Joly. C'est une initiative structurante, un pas de plus vers la modernisation tant attendue d'une loi qui a pour objet l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais.

« C'est un moment charnière pour le fait français au Canada et une reconnaissance de l'écosystème artistique et culturel francophone que nous représentons. Nous sommes à un tournant historique où il nous est permis de redéfinir les termes du contrat social canadien sur le terrain des questions linguistiques et de la place accordée au français. Tous ensemble, nous devons saisir cette opportunité qui s'offre à nous pour bâtir une société plus égalitaire, plus juste et plus inclusive », déclare Martin Théberge, président de la FCCF.

La FCCF salue les intentions de la réforme. Les mesures avancées impliqueront de manière active plusieurs ministères fédéraux, en plus de consacrer le rôle de CBC/Radio-Canada en tant qu'institution culturelle centrale dans la protection et la promotion des langues officielles, y compris sa proactivité à l'égard de l'engagement et du reflet de la minorité francophone, et de l'enchâsser dans la Loi. Il est clair pour nous que ce recadrage du plan stratégique des langues officielles du Canada s'inscrit dans la continuité de l'intention qu'exprimait le gouvernement [dans le Discours du Trône en septembre dernier](#) alors qu'il s'engageait de manière ferme « à tenir compte de la réalité particulière du français », tout en reconnaissant que « nos deux langues officielles sont indissociables du patrimoine de notre pays », ce que la FCCF défend pour soutenir l'offre artistique et culturelle destinée aux communautés francophones en situation minoritaire (CFSM).

À ce titre, la FCCF est particulièrement satisfaite de retrouver dans ce document de réforme, des intentions claires qui reconnaissent pleinement et consacrent l'apport essentiel des arts et de la culture en tant que vecteur de notre vitalité. « C'est une éclatante victoire pour nous qui avons participé et contribué de manière active à l'ensemble du processus ayant mené à cette réforme. Nous avons été cohérents en parlant de nos visées, de nos réalités et de nos besoins, et nous avons maintenant la grande satisfaction d'avoir été entendus. La culture est indissociable de la langue, il faut miser sur l'accès aux contenus culturels partout au pays en plus de participer de plain-pied à sa création et à sa diffusion. Cette réforme nous donne

raison et nous fournit des moyens concrets pour cheminer sur le plan d'un développement culturel durable », se félicite Marie-Christine Morin, directrice générale de la FCCF.

Autre intention que la FCCF applaudit parmi les orientations de ce document de réforme préalable à un projet de loi : la reconnaissance du droit des Canadiennes et des Canadiens d'avoir accès à des contenus culturels dans leur langue et l'importance de soutenir les institutions artistiques et culturelles au pays. De quoi permettre que la diversité des voix francophones au pays puisse pleinement s'exprimer et rayonner partout où elle se trouve.

« La FCCF appuie les intentions autant que l'esprit des mesures du document de réforme. Nous avons hâte de poursuivre le travail en collaboration avec la ministre Joly pour que la mise en œuvre de cette loi tant attendue soit à la hauteur des ambitions que la francophonie canadienne et acadienne et son écosystème des arts et de la culture nourrissent depuis si longtemps », conclut Martin Théberge.

-30 -

***Depuis plus de 40 ans, la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) défend et valorise la place des arts et de la culture dans l'espace francophone canadien. Unique voix politique des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne au pays, elle est aussi fière de conduire le programme national de microfinancement PassepART et le projet La ruche qui vise à renforcer l'enseignement des arts en français au Canada.***

***Basée à Ottawa, la Fédération compte 22 membres investis à travers le Canada : treize organismes provinciaux et territoriaux qui contribuent au développement culturel et artistique de leur région; sept organismes nationaux représentant les arts médiatiques, les arts visuels, la chanson et la musique, l'édition et le théâtre; un regroupement pancanadien de diffuseurs des arts de la scène; et une alliance de radios communautaires.***

**Pour plus de renseignements ou demande d'entretien :**

Aïda Semlali  
Responsable des communications  
[communications@fccf.ca](mailto:communications@fccf.ca)  
613-262-6237